



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2021-39

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'Éducation, et notamment son article D741-9 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques ;
Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2021-2022, le comité de direction est composé de :

- Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon,
- Karine Roudier, directrice des études 1^{er} cycle,
- Anne-Sophie Chambost, directrice des études 2^e cycles et des partenariats académiques,
- Aurore Portet, directrice des relations internationales,
- Delphine Gardette, directrice générale des services

Article 2 : La Directrice générale des services de l'IEP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 24 août 2021

La Directrice

Hélène SURREL